



MODALITÉS COMPLÈTES DE L'OFFRE 45 ANS COROLLE « Un accessoire 45% remboursé * ! »

1. Présentation de l'offre :

L'offre de Remboursement « 45 ans Corolle » (ci-après l'Offre) est organisée par la société Corolle SAS, située ZI SUD – 1 rue Lavoisier – 37130 Langeais (ci-après l'Organisateur), **du 13 mars au 05 mai 2024**, dans les points de vente et sur les sites des distributeurs participants à l'Offre ainsi que sur le site corolle.com.

***Pour l'achat simultané d'un POUPON Corolle (30cm, 36cm, 42cm ou 52cm) et d'un ACCESSOIRE POUR POUPON**

→ 45% remboursé sur l'ACCESSOIRE !

Si achat de 2 poupons et 2 accessoires, 45% remboursé **sur les 2 accessoires** ; mais si achat d'1 poupon et de 2 accessoires, 45% remboursé **sur le moins cher des 2 accessoires**.

Sont exclus de l'offre les vêtements qui ne sont pas considérés comme des accessoires.

Sont exclus de l'offre, l'achat d'un accessoire avec un mini poupon de 20cm (les Mini Calin, les Mini Bain ou les Beedibies), ou avec une poupée Corolle (les Mini Corollines, les Mini Sirènes, les Florolle, les Rainbow Dolls, les poupées ma Corolle ou les poupées mannequin Corolle Girls).

ATTENTION : l'offre est limitée aux **1 500 premières participations** réalisées sur le site de l'offre. Pour voir en temps réel le nombre de participations encore disponibles, rendez-vous sur le site de l'offre www.offre-45ans-Corolle.fr.

2. Conditions d'éligibilité à l'offre :

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine, DROM COM, Monaco, Belgique ou Luxembourg (ci-après le Client), disposant d'une adresse e-mail valide.

Il ne sera accepté qu'**un seul dossier par foyer** (même nom, prénom, adresse, email et même RIB (IBAN-BIC)) sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une demande de remboursement qui peut concerner l'achat de plusieurs articles achetés en même temps.

Vous pouvez retrouver la liste des produits Corolle éligibles à l'offre sur le site de l'offre www.offre-45ans-Corolle.fr.

3. Comment bénéficier de l'Offre :

Pour bénéficier de l'Offre de Remboursement, c'est très simple !

Achetez **simultanément** 1 POUPON Corolle et 1 ACCESSOIRE POUR POUPON parmi les références éligibles, entre le 13 mars et le 05 mai 2024.

2 façons de participer :

PARTICIPATION 100% WEB :

- 1- **Rendez-vous sur le site : www.offre-45ans-Corolle.fr au plus tard le 20/05/2024 muni de vos pièces justificatives :**

- a. **L'original du ticket de caisse**, entourant impérativement la date d'achat, les montants et les références/libellés des **articles Corolle** achetés et l'enseigne d'achat.
 - b. **Les codes-barres** à 13 chiffres **découpés** sur l'emballage de vos produits Corolle.
 - c. **Un Relevé d'Identité Bancaire** (où apparaissent IBAN et BIC)
- 2- **Procédez à votre inscription en ligne** en fournissant l'ensemble des informations demandées (coordonnées postales et e-mail)
 - 3- Téléchargez le scan ou la photo de votre ticket de caisse et de tous vos codes-barres **découpés**.

OU PARTICIPATION WEB + COURRIER :

- 1- Inscrivez-vous en ligne (idem point 1 Participation 100% Web).
- 2- **Renvoyez les pièces justificatives par courrier sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 20/05/2024** (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°3795 – OFFRE 45 ANS COROLLE
CS 40593
13595 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

4. Obtention de votre remboursement :

Si votre demande est conforme, le montant remboursé sera égal à 45% du prix d'achat de votre accessoire* pour poupon Corolle, dans un délai de 3 à 4 semaines par virement bancaire.

**Si achat de 2 poupons et 2 accessoires pour poupon, 45% remboursé sur les 2 accessoires, mais si achat d'1 poupon et de 2 accessoires pour poupon, 45% remboursé sur le moins cher des 2 accessoires.*

5. Mentions complémentaires importantes :

Toute demande incomplète ou effectuée hors délai, fera l'objet d'un e-mail ou d'un courrier de non-conformité indiquant les raisons du refus. L'Organisateur refusera toute réclamation s'il apparaissait des fraudes, falsifications du ticket de caisse ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original du ticket de caisse ou tout autre document pouvant attester des éléments déclarés lors de la participation. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande du Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site de l'offre.

Pour toutes questions, contestations et complément d'information sur cette opération, vous pouvez contacter le service client : service.consommateur@take-off.fr avant le **30/06/2024** en précisant le numéro de l'offre (n°3795) dans l'objet de votre mail, l'opération sera définitivement clôturée après cette date.

6. Données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de l'opération sont traitées conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018. Vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer ce droit, écrivez-nous à dpo@take-off.fr